

## CAHIER DES CLAUSES SPÉCIFIQUES

**N° DIRCE-SREXL-2025-REDACTION-DCE-B**  
du 7 février 2025

**\*\*\* date limite de remise des offres : 14 mars 2025 à 12h00 \*\*\***

DCE 1 - Maintenance préventive et curative pluriannuelle

### Objet du marché :

Établissement d'un DCE relatif à la maintenance préventive et curative qui gèrent le confinement, la régulation et l'évacuation des eaux de ruissellement des plates-formes routières de l'A42, la RN346 (Rocade Est de Lyon), l'A450, l'A47 et l'A7 – District de Lyon.

### Les prestations objet du présent marché concernent :

- une proposition d'allotissement motivée,
- l'établissement de l'ensemble des pièces techniques et financières de chacun des lots pour :
  - la maintenance préventive des équipements listés dans les études relatives aux gammes de maintenance,
  - la maintenance curative de ces équipements selon les conclusions de l'étude projet de remise en état de ces équipements (trois niveaux d'intervention : urgent, court terme et long terme).
- les équipements identifiés comme devant être remplacés en urgence seront concernés par une maintenance curative la première année d'exécution du marché de maintenance, y compris pour la station Larmartine.
- l'assistance à la rédaction des pièces administratives (contrôle de cohérence avec pièces techniques),
- l'assistance à l'analyse des offres (la DIRCE fournira les trames de rapport d'analyse des offres en vigueur).

Ces équipements sont gérés depuis le PC de Genas par l'intermédiaire d'un poste de supervision avec un report au district de Lyon.

Ces installations ont pour principal objectif la protection des bassins de captages en eau potable de la Ville de Lyon, et des cours d'eau environnants (Canal de Jonage, Rhône).

Les équipements de pompes, les capteurs, les armoires d'alimentations électriques et de commandes existantes sur le secteur ont fait l'objet :

- d'un diagnostic,
- d'un projet d'actions de remise en état avec trois priorités : urgence, court terme (dans les 5 ans) et long terme,
- d'un plan de maintenance préventive pluriannuel.

Les équipements concernés par le présent marché sont situés en bordure de l'A42, entre le PR4 et le PR0, ainsi que sur la RN346, l'A450, l'A47 et l'A7.

Les équipements de la station de pompage de la tranchée Lamartine sont pris en compte dans le DCE, à l'exception de leur remise en état qui fera l'objet d'un marché spécifique.

## DCE 2 - Rénovation de la station d'évacuation des eaux

### Objet du marché :

Établissement d'un DCE relatif à la rénovation de la station d'évacuation des eaux au niveau de la tranchée couverte Lamartine de la RN346 (Rocade Est de Lyon) – District de Lyon.

### Les prestations objet du présent marché concernent :

- une proposition d'allotissement motivée,
- l'établissement du dossier de consultation des entreprises : pièces financières et pièces techniques pour
  - la rénovation et mise aux normes de la station Lamartine de la RN346 (Rocade Est de Lyon), tous les équipements constitutifs de la station Lamartine étant considérés comme intégrés au programme de rénovation.
  - L'accompagnement de la DIRCE sur la procédure ICPE 2910 pour le secours électrique de la station Lamartine (y compris rédaction de tout le dossier ICPE)
- l'assistance à la rédaction des pièces administratives (contrôle de cohérence avec pièces techniques)
- l'assistance à l'analyse des offres (la DIRCE fournira les trames de rapport d'analyse des offres en vigueur).

La station Lamartine est constituée de deux espaces disjoints.

La salle haute qui est dédiée à la distribution électrique (tableau HT et BT séparés par un grillage) et la salle basse, souterraine, dédiée à la station de pompage.

L'accès à la salle haute se fait par une porte. La salle est de plain-pied.

L'accès à la salle basse se fait par des trappes, une trappe pour le personnel et une trappe pour le matériel.

### Les équipements de la station ont fait l'objet :

- d'un diagnostic,
- d'un projet de rénovation.